

Formation, recherche et innovation

Écoles obligatoires et de degré II

Le décrochage scolaire est le défi le plus important qu'aient à affronter les écoles obligatoires (degré I) et les filières de formation professionnelle et de maturité gymnasiales (degré II). La Confédération considère que l'obtention d'un titre du degré secondaire II est le bagage minimum pour réussir l'entrée dans la vie active. Elle souhaite que 95% des jeunes au moins obtiennent un titre dit de première certification. Or la moyenne nationale se situe à un peu plus de 90% et seuls Nidwald, Obwald et Appenzell Rhodes-Intérieures atteignent cet objectif. Les causes peuvent être personnelles, scolaires ou sociales. En fait, il a été démontré que les chances de réussite dépendent du niveau socioéconomique, de l'origine migratoire, du niveau de formation des parents et du genre.

D'autre part, environ 15% des enfants sont en surpoids ou obèses. Même si tendanciellement les jeunes font plus de sport en 2020 par rapport à 2014, pour beaucoup de jeunes le manque de temps est souvent invoqué pour justifier l'inactivité. La part des enfants ne pratiquant pas de sport s'élève à 12% contre 18% chez les adolescents.

- Obligation pour les écoles obligatoires de servir des repas gratuits le matin avant les cours selon les recommandations nutritionnelles. Cours de sensibilisation à l'alimentation optimale du matin. Prise des repas en option pour les élèves en règle générale. Obligatoire pour les élèves présentant des difficultés scolaires.
- Obligation pour les écoles obligatoires de servir des repas gratuits les midis selon les recommandations nutritionnelles. Cours de sensibilisation à l'alimentation optimale du midi. Prise des repas en option pour les élèves en règle générale. Obligatoire pour les élèves présentant des difficultés scolaires.
- Obligation de dispenser une à deux heures de suivi des devoirs quotidiennement pour toutes les écoles obligatoires et de degré II. En option pour les élèves en règle générale. Obligatoire pour les élèves présentant des difficultés scolaires.
- Obligation de dispenser une heure de sport quotidiennement pour toutes les écoles obligatoires et de degré II.
- Un effort particulier doit être mis dans l'enseignement d'une deuxième langue nationale ou de l'anglais. Pratiquer la formation de manière bilingue
- Un effort particulier doit être mis dans l'enseignement de l'histoire de la Suisse, sans omettre aucune période de l'histoire.
- Un effort particulier doit être mis dans l'enseignement du civisme et de l'esprit civique, y compris à travers des expériences pratiques de dévouement à la collectivité.

Formation professionnelle et universitaire

Un des défis majeurs dans la formation professionnelle et universitaire est de pouvoir pratiquer de manière beaucoup plus intensive une seconde langue étrangère (langue nationale ou l'anglais). Malgré les programmes d'études chargés, il est indispensable d'allouer plus de temps à cet effet.

Formation, recherche et innovation

Une bonne maîtrise d'une seconde langue permet de gagner 10 à 20% de salaire supplémentaire. Une solution consiste à dispenser la formation de manière bilingue.

- Un effort particulier doit être mis dans l'enseignement d'une deuxième langue nationale ou de l'anglais. Pratiquer la formation de manière bilingue

Recherche et innovation

L'économie privée finance et réalise environ deux tiers des activités de recherche et de développement, tandis que les pouvoirs publics financent les hautes écoles et se concentrent sur la mise à disposition de conditions-cadres optimales pour la recherche et l'innovation : stabilité politique, sécurité, qualité de vie, infrastructures modernes, fiscalité avantageuse, liberté scientifique, ouverture à l'international, marchés concurrentiels, etc.

En comparaison internationale, la Suisse se hisse aux premières places pour ses investissements, ses interactions et ses performances en matière de recherche et développement. Toutefois, l'avantage se réduit progressivement face à la concurrence de la Chine, la Corée du Sud, Singapour ou Israël.

Pour conserver un avantage concurrentiel, il est nécessaire d'envisager également un investissement conséquent des pouvoirs publics en matière de recherche et d'innovation. La task-force proposée en matière de politique commerciale et industrielle (cf. sous « *Economie* ») peut servir à coordonner et à allouer ces investissements.